

# **SKI DE FOND QUÉBEC**

## **RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

31 mai 2024

# SKI DE FOND QUÉBEC

## RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mai 2024

### TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Subventions	14
Annexe B - Frais d'activités	14
Annexe C - Frais d'administration	15
Annexe D - Programme « Placements Sports »	15



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de  
Ski de fond Québec

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de SKI DE FOND QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mai 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mai 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Gélinas, A.E.N.C.N.L.*<sup>1</sup>

Sainte-Agathe-des-Monts  
Le 20 septembre 2024

<sup>1</sup> Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A115332

# SKI DE FOND QUÉBEC

## RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mai 2024

	2024	2023
<b>PRODUITS</b>		
Subventions (annexe A)	730 594 \$	814 375 \$
Cotisations et inscriptions	250 036	250 047
Sanctions et redevances de courses	24 364	25 924
Programme « Placements Sports » (annexe D)	40 628	115 963
Autres	80 399	123 913
	1 126 021	1 330 222
<b>CHARGES</b>		
Frais d'activités (annexe B)	863 697	1 056 899
Frais d'administration (annexe C)	208 176	129 617
Programme « Placements Sports » (annexe D)	40 888	133 992
Amortissement des immobilisations corporelles	13 117	16 601
	1 125 878	1 337 109
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	143 \$	(6 887) \$

# SKI DE FOND QUÉBEC

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 mai 2024

	Fonds de réserve Placements Sports	Investi en immobilisations	Non affecté	2024 Total	2023 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	1 171 \$	5 130 \$	427 398 \$	433 699 \$	440 586 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(260)	(2 849)	3 252	143	(6 887)
Virements interfonds et affectations internes	-	10 150	(10 150)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	911 \$	12 431 \$	420 500 \$	433 842 \$	433 699 \$

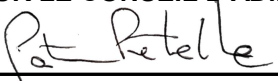
# SKI DE FOND QUÉBEC

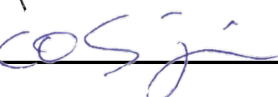
## BILAN

31 mai 2024

	2024	2023
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	463 614 \$	484 459 \$
Débiteurs (note 2)	73 335	181 122
Subventions	340 357	287 077
Stocks de fournitures	15 299	10 881
Frais payés d'avance	5 369	5 343
	897 974	968 882
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)</b>	53 244	57 068
	951 218 \$	1 025 950 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 4)	178 278 \$	197 072 \$
Dépôts de clients	378	687
Subventions de fonctionnement reportées (note 5)	297 907	302 554
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	40 000
	476 563	540 313
<b>AUTRES SUBVENTIONS REPORTÉES (note 6)</b>	40 813	51 938
	517 376	592 251
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'une affectation d'origine externe (note 7)	911	1 171
Investi en immobilisations	12 431	5 130
Non affecté	420 500	427 398
	433 842	433 699
	951 218 \$	1 025 950 \$
<b>ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 9)</b>		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 ,administrateur ,

 administrateur



# SKI DE FOND QUÉBEC

## FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mai 2024

	2024	2023
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	143 \$	(6 887) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	13 117	16 601
Amortissement des autres subventions reportées	(10 268)	(15 061)
	2 992	(5 347)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	26 313	(197 190)
	29 305	(202 537)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(40 000)	-
Encaissement d'autres subventions reportées	(857)	-
	(40 857)	-
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 293)	(1 306)
<b>AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>	(20 845)	(203 843)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	484 459	688 302
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	463 614 \$	484 459 \$

# SKI DE FOND QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2024

---

### 1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, sur la valeur nette de réalisation des stocks et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

#### **Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net. Les apports relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations corporelles auxquels ils se rapportent.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits de collecte de fonds sont constatés lorsque les activités bénéfice ont lieu.

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsque le service a été rendu ou lorsque les biens ont été livrés.

#### **Instruments financiers**

##### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions à recevoir.

# SKI DE FOND QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2024

---

### 1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant et aux taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel et équipement	20 %

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### 2. DÉBITEURS

	2024	2023
Clients	73 335 \$	130 015 \$
Intérêts courus	-	7 213
Taxes	-	43 894
	<b>73 335 \$</b>	<b>181 122 \$</b>

# SKI DE FOND QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2024

### 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	6 916 \$	2 899 \$	4 017 \$	4 356 \$
Équipement informatique	34 119	16 423	17 696	13 298
Matériel et équipement	51 780	20 249	31 531	39 414
	92 815 \$	39 571 \$	53 244 \$	57 068 \$

### 4. CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs	131 506 \$	159 234 \$
Salaires et vacances	41 845	34 694
Retenues à la source et contributions	3 727	2 329
Taxes	1 200	-
Frais courus	-	815
	178 278 \$	197 072 \$

# SKI DE FOND QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2024

### 5. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT REPORTÉES

Les subventions reportées à court terme présentées au fonds d'administration représentent des subventions reçues, mais non utilisées au cours de l'exercice et pouvant être utilisées pour couvrir les charges de fonctionnement des exercices subséquents relatives aux programmes suivants :

	2024	2023
Perfectionnement des officiels	2 679 \$	11 515 \$
Géoréférencement	64 966	100 846
MÉQ - Programme de soutien au développement de l'excellence	32 137	77 529
MÉQ - Mentorat des entraîneurs	-	3 000
MÉQ - Projets synergiques para-nordiques	11 803	11 803
MÉQ - Projets de développement des officiels para-nordiques	6 500	6 500
MÉQ - Mise à jour du guide de pratique et d'encadrement sécuritaire	30 407	15 000
Institut national du sport du Québec	-	6 300
MÉQ - MDA para-nordique	1 160	1 160
MÉQ - Projets synergiques	22 649	44 097
MÉQ - RNSFQ	-	24 804
MÉQ - PAF projet structurant	96 263	-
MÉQ - Achat de matériel adapté	29 343	-
	<b>297 907 \$</b>	<b>302 554 \$</b>

	2024	2023
Solde au début	302 554 \$	444 315 \$
Plus : Contributions reçues au cours de l'exercice	244 169	292 359
	546 723	736 674
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(248 816)	(434 120)
Solde à la fin	<b>297 907 \$</b>	<b>302 554 \$</b>

# SKI DE FOND QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2024

### 6. AUTRES SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre d'apports reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

	2024	2023
Pratique d'activités de plein air	20 531 \$	32 079 \$
Géoréférencement	15 652	13 244
PSFSQ	4 630	6 615
	40 813 \$	51 938 \$

	2024	2023
Solde au début	51 938 \$	66 999 \$
Plus : Contributions reçues au cours de l'exercice	(857)	-
	51 081	66 999
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(10 268)	(15 061)
Solde à la fin	40 813 \$	51 938 \$

### 7. PROGRAMME « PLACEMENTS SPORTS »

L'organisme « Ski de fond Québec » cède la propriété de 20 % des dons admissibles à « Placements Sports » ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la « Fondation Grand Montréal ». Ces montants ne figurent pas dans l'actif de « Ski de fond Québec » car la propriété et la gestion ont été cédées à la « Fondation Grand Montréal » pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mai 2024, la juste valeur marchande des sommes cédées à la « Fondation Grand Montréal » s'élève à 160 777 \$ (2023 - 150 619 \$).

### 8. VIREMENTS INTERFONDS

Durant l'exercice, un montant de 10 150 \$ a été viré de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations pour financer l'acquisition d'immobilisations corporelles.

# SKI DE FOND QUÉBEC

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mai 2024

---

### 9. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 27 015 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	1 494 \$
2026	1 494 \$
2027	1 494 \$
2028	1 494 \$
2029	1 494 \$

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients et aux effets à recevoir. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de créances douteuses.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

# SKI DE FOND QUÉBEC

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mai 2024

	2024	2023
<b>ANNEXE A - SUBVENTIONS</b>		
Institut National du Sport	9 000 \$	26 000 \$
MÉQ - Courses et camps para-nordiques	-	10 386
MÉQ - Élite	151 381	149 455
MÉQ - Engagement des entraîneurs	98 294	95 868
MÉQ - Événements sportifs	34 000	28 000
MÉQ - Géoréférencement des sentiers	107 130	84 105
MÉQ - Jeux du Canada	-	23 638
MÉQ - Jeux du Canada para-nordiques	-	4 030
MÉQ - Perfectionnement des officiels	8 836	11 882
MÉQ - PAF projet structurant	37 622	108 047
MÉQ - PSFSQ	175 618	114 219
MÉQ - RNSFQ	74 245	75 240
Ski de fond Canada - Para-nordiques	6 657	24 350
Subvention salariale d'urgence	-	6 194
Autres subventions	17 543	37 900
Amortissement des autres subventions reportées	10 268	15 061
	<b>730 594 \$</b>	<b>814 375 \$</b>

## ANNEXE B - FRAIS D'ACTIVITÉS

Salaires et charges sociales	43 273 \$	17 119 \$
Contributions à des organismes	2 535	9 846
Coupe Québec	33 052	45 057
Équipement	22 981	22 563
Formation	20 192	15 746
Frais - Équipe du Québec	139 037	148 048
Frais de déplacements	2 541	592
Matériel	37 615	49 641
MÉQ - Courses et camps para-nordiques	10 567	12 268
MÉQ - Engagement des entraîneurs	98 294	95 869
MÉQ - Événements sportifs	27 500	32 588
MÉQ - Géoréférencement des sentiers	107 130	86 309
MÉQ - Jeux du Canada	2 838	51 940
MÉQ - Jeux du Canada para-nordiques	7 007	3 947
MÉQ - Perfectionnement des entraîneurs	-	5 458
MÉQ - Perfectionnement des officiels	8 836	11 882
MÉQ - Projets synergiques	21 448	39 255
MÉQ - RNSFQ	98 627	106 140
MÉQ - PAF projet structurant	73 597	108 387
Para-nordiques	4 664	24 465
Ski de fond Canada - Cotisations et inscriptions	65 769	58 215
Sous-traitants	13 555	29 675
Subventions - Projets spéciaux	22 639	81 889
	<b>863 697 \$</b>	<b>1 056 899 \$</b>



# SKI DE FOND QUÉBEC

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mai 2024

	2024	2023
<b>ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Salaires et charges sociales	155 192 \$	118 741 \$
Assurances	-	1 090
Cotisations et affiliations	1 513	-
Formation	2 001	2 635
Fournitures de bureau et papeterie	1 182	1 413
Frais bancaires	1 306	1 125
Frais de représentation	14 056	2 727
Services comptables et autres services professionnels	11 574	-
Services informatiques	6 789	-
Services juridiques	3 615	-
Loyer	1 734	1 548
Publicité	7 541	-
Taxes et permis	40	338
Télécommunications	1 633	-
	<b>208 176 \$</b>	<b>129 617 \$</b>
<b>ANNEXE D - PROGRAMME « PLACEMENTS SPORTS »</b>		
<b>PRODUITS</b>		
Dons admissibles au programme « Placements Sports »	9 560 \$	23 825 \$
Dons non admissibles au programme « Placements Sports »	1 500	32 999
Fonds de réserve	36 781	51 926
Intérêts	(7 213)	7 213
	<b>40 628</b>	<b>115 963</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	39 128	66 519
Frais de fonctionnement	1 760	67 473
	<b>40 888</b>	<b>133 992</b>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(260) \$</b>	<b>(18 029) \$</b>